

BISQC

Banff International String Quartet Competition

Aug 29 - Sept 4, 2016

Règlements et Répertoire p. 1 de 4

ADMISSIBILITÉ

1. Le concours est ouvert aux quatuors à cordes de toutes nationalités dont les membres sont âgés de moins de 35 ans au 4 septembre 2016.
2. Les lauréats des premier et deuxième prix d'éditions antérieures du Concours international de Quatuor à cordes de Banff/Banff International String Quartet Competition (BISQC) ne sont pas admissibles.
3. Les quatuors ayant déjà participé à deux reprises au BISQC ne sont pas admissibles. Aux fins de cette règle, un quatuor sera considéré le même groupe si 50 pour cent de ses effectifs se présente de nouveau.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

4. La procédure de candidature se déroule en deux étapes en ligne. Dans le cadre de l'ÉTAPE 1, vous soumettrez formulaire de demande et frais d'inscription sur le portail du Banff Centre. Dans le cadre de l'ÉTAPE 2, vous soumettrez vos documents de soutien via l'outil de candidature en ligne accepté. Tout le matériel doit être soumis en ligne.
 - a) ÉTAPE 1
 - I. Formulaire de demande en ligne
 - II. Des frais d'inscription non remboursables de 200,00 CAD. Le paiement doit être effectué par carte de crédit via le bureau du registraire du Banff Centre.
 - b) ÉTAPE 2
 - I. Un curriculum vitae des réalisations du quatuor, incluant une liste de répertoire et le détail des concerts donnés entre janvier 2014 et décembre 2015.
 - II. Une photo couleur du groupe de qualité professionnelle et en haute résolution.
 - III. Une courte description des études et de l'expérience de chaque membre.
 - IV. Un document prouvant la date de naissance de chacun des membres du quatuor (par exemple la copie d'un passeport valide ou d'un acte de naissance).
 - V. Deux lettres de recommandation transmises directement via l'outil de candidature en ligne accepté (les répondants devront remplir un formulaire en ligne).
 - VI. Trois vidéos* (une par œuvre) enregistrées après le 1er janvier 2015, comprenant :

- 4.1) Deux mouvements contrastants d'un quatuor de Franz Joseph Haydn parmi les opus 20, 33, 50, 64, 76 ou 77;

ou

 Deux mouvements contrastants de l'un des dix quatuors célèbres de W.A. Mozart (K. 387, K. 421, K. 428, K. 458, K. 464, K. 465, K. 499, K. 575, K. 589, K. 590);

ou

 Deux mouvements contrastants de l'un des quatuors opus 18 de Ludwig van Beethoven.
- 4.2) Le premier mouvement d'un quatuor du répertoire romantique ou nationaliste du 19e siècle ou du Quatuor op. 10 de Debussy ou le Quatuor de Ravel ou le Quatuor op. 83 d'Elgar ou le Quatuor op. 56 de Sibelius "Voces intimae"^t. Les quatuors de Schubert ou Beethoven ne seront pas acceptés pour cette épreuve.
- 4.3) Un quatuor complet du 20e siècle dans la liste suivante :
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 1, Sz. 40
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 2, Sz. 67
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 3, Sz. 85
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 4, Sz. 91
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 5, Sz. 102
 - Béla Bartók : Quatuor à cordes no 6, Sz. 114
 - Alban Berg : Suite lyrique
 - Alban Berg : Quatuor à cordes op. 3
 - Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 1, op. 25
 - Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 2, op. 36
 - Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 3, op. 94
 - Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en fa majeur, no 3, op. 73
 - Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en si bémol majeur, no 5, op. 92
 - Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en mi bémol majeur, no 9, op. 117
 - Henri Dutilleux : Quatuor à cordes « Ainsi la nuit »
 - Alberto Ginastera : Quatuor à cordes no 1, op. 20
 - Alberto Ginastera : Quatuor à cordes no 2, op. 26
 - Paul Hindemith : Quatuor à cordes no 4, op. 22
 - Paul Hindemith : Quatuor à cordes no 5, op. 32
 - Leoš Janáček : Quatuor à cordes no 1, « La sonate à Kreutzer »
 - Leoš Janáček : Quatuor à cordes no 2, « Lettres d'amour »
 - György Ligeti : Quatuor à cordes no 1
 - György Ligeti : Quatuor à cordes no 2
 - Arnold Schoenberg : Quatuor à cordes no 3, op. 30
 - Arnold Schoenberg : Quatuor à cordes no 4, op. 37
 - Alexander Zemlinsky : Quatuor à cordes no 3, op. 19
 - Alexander Zemlinsky : Quatuor à cordes no 4, op. 25

Règlements et Répertoire p. 2 de 4

* Les vidéos doivent être de qualité professionnelle, filmées par une seule caméra stationnaire en temps réel et ne doivent pas être montées ou altérées d'une quelconque façon. Vous devez identifier clairement le répertoire sur le portail de candidature en ligne. BISQC se réserve le droit de disqualifier des enregistrements optimisés en studio ou modifiés, ainsi que ceux qui ne sont pas de qualité professionnelle. Des copies physiques DVD ou CD ou des enregistrements numériques audio ne seront PAS acceptés. Vous devez utiliser l'outil de candidature en ligne accepté.

† Mise à jour le 12 octobre, 2015

5. Le formulaire de candidature en ligne, de même que tous les documents de soutien et les frais d'inscription requis doivent être soumis entre les 1er décembre 2015 et le 1er mars 2016.

PROCESSUS DE SÉLECTION

6. Toutes les candidatures doivent être présélectionnées par le BISQC avant l'étape du jury préliminaire. Les candidatures ne répondant pas aux normes les plus élevées ne seront pas transmises au jury préliminaire.
7. Les membres du jury préliminaire étudieront les enregistrements vidéo soumis. Pas plus de 10 quatuors seront retenus pour prendre part au concours.
8. Les quatuors retenus pour devenir concurrents lors du 12e BISQC seront avisés avant le 15 avril 2016 par courriel et téléphone.
9. Les quatuors choisis pour participer au BISQC devront être à Banff du samedi 27 août 2016 au lundi 5 septembre 2016.

JURY

10. Les candidats ne peuvent pas communiquer avec les membres du jury pendant le concours ou toute autre personne communiquer avec le jury de leur part. La violation de cette règle peut mener à une disqualification automatique.
11. Les décisions du jury préliminaire et du jury du concours seront finales et aucune correspondance ne pourra être soumise quant aux décisions de l'un ou l'autre des groupes.

RÉPERTOIRE DU CONCOURS ET FORMULE

12. Le répertoire choisi, interprété par le quatuor lors du concours, peut inclure les œuvres présentées lors de la phase de candidature.
13. Chaque quatuor invité à Banff se produira dans les quatre premières épreuves et, si retenu, jouera une cinquième fois lors de la finale.
14. Le format du concours et le répertoire requis sont comme suit :

14.1) 1ere ÉPREUVE : Récital

Les quatuors joueront une œuvre complète de chacune des listes suivantes :

LISTE 1:

Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 20 nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 33 nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 50 nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 64 nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 76 nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
Franz Joseph Haydn : Quatuor à cordes, op. 77 nos 1 ou 2

LISTE 2:

Béla Bartók : Quatuor à cordes no 1, Sz. 40
Béla Bartók : Quatuor à cordes no 2, Sz. 67
Béla Bartók : Quatuor à cordes no 3, Sz. 85
Béla Bartók : Quatuor à cordes no 4, Sz. 91
Béla Bartók : Quatuor à cordes no 5, Sz. 102
Béla Bartók : Quatuor à cordes no 6, Sz. 114
Alban Berg : Suite lyrique
Alban Berg : Quatuor à cordes op. 3
Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 1, op. 25
Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 2, op. 36
Benjamin Britten : Quatuor à cordes no 3, op. 94
Henri Dutilleux : Quatuor à cordes « Ainsi la nuit »
Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en fa majeur, no 3, op. 73
Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en si bémol majeur, no 5, op. 92
Dmitri Chostakovitch : Quatuor à cordes en mi bémol majeur, no 9, op. 117
Alberto Ginastera : Quatuor à cordes no 1, op. 20
Alberto Ginastera : Quatuor à cordes no 2, op. 26
Paul Hindemith : Quatuor à cordes no 4, op. 22
Paul Hindemith : Quatuor à cordes no 5, op. 32
Leoš Janáček : Quatuor à cordes no 1, « Sonate à Kreutzer »
Leoš Janáček : Quatuor à cordes no 2, « Lettres d'amour »
György Ligeti : Quatuor à cordes no 1
György Ligeti : Quatuor à cordes no 2
Arnold Schoenberg : Quatuor à cordes no 3, op. 30
Arnold Schoenberg : Quatuor à cordes no 4, op. 37
Alexander Zemlinsky : Quatuor à cordes no 3, op. 19
Alexander Zemlinsky : Quatuor à cordes no 4, op. 25

Les ensembles joueront des œuvres complètes tirées des listes ci-haut dans l'ordre désiré. Ils pourront quitter la scène brièvement entre les œuvres.

14.2) 2e ÉPREUVE : Romantique

Les quatuors interpréteront un quatuor complet du répertoire romantique ou nationaliste du 19e siècle ou du Quatuor op. 10 de Debussy ou le Quatuor de Ravel ou le Quatuor op. 83 d'Elgar ou le Quatuor op. 56 de Sibelius "Voces intimae"†. Les quatuors de Schubert ou Beethoven ne seront pas acceptés dans cette épreuve.

14.3) 3e ÉPREUVE : Commande canadienne

Les quatuors interpréteront un quatuor d'une durée d'environ 10 minutes de la compositrice canadienne Zosha Di Castri. L'œuvre sera transmise aux quatuors qui auront complété avec succès l'épreuve préliminaire et accepté l'invitation de prendre part au 12e BISQC. L'œuvre est une cocommande du Concours international de Quatuor à cordes de Banff/Banff International String Quartet Competition, de la Société Radio-Canada et de l'Americas Society. Les partitions de groupe et individuelles seront transmises aux quatuors qui prendront part au concours après le 30 juin 2016.

14.4) 4e ÉPREUVE : Ad lib

Les quatuors joueront une sélection d'œuvre(s) de leur choix, d'une durée ne dépassant pas 30 minutes. Des mouvements individuels d'œuvres de plus vastes proportions sont admis. Le répertoire peut inclure le répertoire requis des 1ère, 2e ou 3e épreuves tiré des listes ci-dessus, mais seulement s'il n'a pas été joué par le quatuor pendant le concours.

Après l'Épreuve Ad lib, le jury choisira trois ensembles qui avanceront à la 5e et dernière épreuve, finale.

Règlements et Répertoire p. 3 de 4

14.5) 5e ÉPREUVE : Finale

Un quatuor complet tiré de la liste suivante :

Ludwig van Beethoven : opus 59 nos 1, 2, or 3

Ludwig van Beethoven : opus 127

Ludwig van Beethoven : opus 130 (*Les candidats peuvent choisir comme dernier mouvement le Finale : Allegro de l'opus 130 ou la Grosse Fuge de l'opus 133.*)

Ludwig van Beethoven : opus 131

Ludwig van Beethoven : opus 132

Ludwig van Beethoven : opus 135

Franz Schubert : Quatuor à cordes no 14 en ré mineur, D. 810

Franz Schubert : Quatuor à cordes no 15 en sol majeur, D. 887

† Mise à jour le 12 octobre, 2015

15. S'ils sont acceptés pour prendre part au BISQC, les candidats seront avisés, avant leur arrivée à Banff, des reprises qui seront acceptées et de celles qui devront être omises lors des prestations.
16. Tel que mentionné, les œuvres tirées de la liste de répertoire inscrit sur le formulaire de candidature seront celles interprétées lors du concours. Aucune autre œuvre ne peut être substituée sans approbation écrite du directeur du BISQC.
17. Tout quatuor ayant pris part à une édition précédente du Concours international de Quatuor à cordes de Banff/Banff International String Quartet Competition ne peut présenter une œuvre déjà interprétée devant le public et le jury de toute édition précédente du BISQC.
18. Les quatuors peuvent jouer debout ou assis, dans n'importe quelle formation.
19. Toutes les prestations se donneront à l'Eric Harvie Theatre du Banff Centre.

INFORMATION PRATIQUE

20. BISQC et le Banff Centre offriront à tous les quatuors invités :
 - 20.1) Billets d'avion aller-retour du lieu de résidence du quatuor à l'Aéroport international de Calgary (incluant un siège pour le violoncelle).
 - 20.2) Le transport aller-retour par voie terrestre entre l'Aéroport international de Calgary et le Banff Centre.
 - 20.3) L'hébergement partagé (deux personnes par chambre) au Banff Centre du samedi 27 août au lundi 5 septembre 2016 (libération de la chambre le lundi 5 septembre 2016). Des chambres séparées seront offertes quand une chambre partagée pourra être considérée comme inappropriée.
 - 20.4) Tous les repas du samedi 27 août au lundi 5 septembre.
 - 20.5) Une salle de répétition séparée pour chaque quatuor.
21. L'obtention de documents de voyage et d'assurances est l'entière responsabilité de chaque candidat. Le BISQC se dégage de toute responsabilité en cas de maladie ou blessure du candidat ou de perte ou dommage aux biens du candidat, incluant son instrument, durant le transport ou le concours.
22. Aucun changement d'effectifs ne sera admis, sous aucune circonstance, entre la procédure de candidature et la fin du concours à Banff.

23. Le BISQC a le droit, sans paiement de redevances, d'enregistrer (audio ou vidéo), filmer, diffuser et photographier tous les concerts ou événements du concours, peu importe son but. Tous les droits, incluant ceux d'auteurs liés à ces médias, seront conférés à et la propriété du BISQC à perpétuité.

24. Le BISQC a le droit de produire et distribuer sans aucune limite ou paiement de redevances des enregistrements audio et/ou vidéo de tous les concerts des candidats ou des événements, en tout et en partie, incluant la tournée de concert du lauréat.

25. La langue officielle du concours est l'anglais.

PRIX

26. Les prix suivants seront décernés :

Lauréats du 1er prix :

Un quatuor se verra offrir un programme artistique et de développement de carrière sur mesure pour une période de trois ans, valant plus de 150,000 \$ qui comprend :

- Un montant de 25,000 \$ en argent;
- Des tournées de concert du lauréat dans des marchés permettant le développement de carrière, en Europe et en Amérique du Nord, arrangés par le Banff Centre;
- Une résidence de deux semaines au Banff Centre qui comprend la production d'un disque, enregistré et produit par le programme de musique du Banff Centre, ainsi que des séances de coaching et des possibilités de mentorat avec des artistes établis.

Lauréats du 2e prix :

- Un montant de 12,000 \$ en argent
- Une résidence entièrement financée au programme de musique du Banff Centre qui comprend coaching et possibilités de mentorat avec des artistes établis, une valeur de 15,000 \$.

Lauréats du 3e prix :

- Un montant de 8,000 \$ en argent
- Une résidence entièrement financée au programme de musique du Banff Centre qui comprend coaching et possibilités de mentorat avec des artistes établis, une valeur de 15,000 \$.

Le Prix Haydn R.S. Williams & Sons : 3,000 \$ pour la meilleure interprétation d'un quatuor de Haydn dans la première épreuve.

Le Prix de la commande canadienne R.S. Williams & Sons : 3,000 \$ pour la meilleure interprétation lors de la 3e épreuve du nouveau quatuor commandé à un compositeur canadien.

27. Tous les quatuors retenus pour prendre part au concours doivent accepter de jouer lors de la tournée de concerts du lauréat qui sera arrangée par le BISQC ou ses désignés à l'hiver 2017, au printemps 2015, à l'automne 2017 et au printemps 2018. Les dates de concert précises seront transmises à tous les quatuors acceptés le 15 janvier 2016.
28. Le BISQC ne percevra pas de frais pour son service de gestion lors de la mise sur pied de la tournée de concerts du lauréat, mais se réserve le droit d'établir une entente avec d'autres gestionnaires afin d'assurer des engagements de concerts. Les engagements liés au premier prix obtenus par le BISQC ou ses désignés seront exempts de redevances à la direction artistique courante ou future du lauréat. De plus, le quatuor gagnant et sa direction artistique courante ou future acceptent de donner l'exclusivité, à l'intérieur d'un rayon de 100 km, aux présentateurs de la tournée de concerts du lauréat pour la saison de concert dans le cadre de laquelle se produit le quatuor.
29. S'il devait arriver que le quatuor gagnant ne puisse se procurer les documents de voyage ou visas nécessaires, ou encore ne peut

compléter ses obligations de concert, le BISQC se réserve le droit de transférer le prix gagnant aux lauréats du 2e prix ou à un quatuor de son choix.

Règlements et Répertoire p. 3 de 4

30. Si le quatuor lauréat change d'effectifs après le concours, le BISQC se réserve le droit d'annuler la participation du quatuor lauréat au programme de développement de carrière du lauréat, incluant tout autre concert ultérieur.

PRIX DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

31. Après avoir complété les quatre premières épreuves du BISQC, tous les quatuors non retenus pour l'épreuve finale du concours recevront un prix de développement de carrière de 4,000 \$.

Tous les prix sont en dollars canadiens et sujets aux retenues fiscales pertinentes du gouvernement canadien.

CONCOURS INTERNATIONAL DE QUATUORS À CORDES DE BANFF / BANFF INTERNATIONAL STRING QUARTET COMPETITION

107 Tunnel Mountain Drive
Box 1020, Station 23
Banff, Alberta
CANADA
T1L 1H5

P: +1 403 762 6231

F: +1 403 762 6338

bisqc@banffcentre.ca

www.bisqc.ca